GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

ADMINISTRATION COMMUNALE DE **MERSCH**

AVIS

Il est porté à la connaissance du public, que par arrêté N° 3A/2024/0029/174 du 7 février 2024 du Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire, la société SNC LE PRIMEUR DE MERSCH a été autorisée à exploiter un élévateur à fourches de la marque TOYOTA, du type BT STAXIO-SWE200D, sous le numéro de construction 7010745.

Conformément à l'article 19 de la loi du 10 juin 1999, tous les intéressés peuvent faire appel contre l'autorisation susdite auprès du Tribunal Administratif.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat à la Cour, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir le jour de l'affichage de la décision.

Mersch, le 26 février 2024
le secrétaire, le bourgmestre,

ADMINISTRATION COMMUNALE DE **MERSCH** ☐ B.P. 93 L-7501 MERSCH ☐ TÉL.: 32 50 23-1 ☐ FAX: 32 80 13